## Sommes-nous face à une crise de la raison?

de Solange Lefebvre\* Université de Montréal, Canada

Ne reste-t-il que le traitement médiatique partiel de Ratisbonne? Les brefs propos de Benoît XVI sur le djihad frappèrent l'opinion publique. Depuis les événements de septembre 2001, alors que des actes terroristes furent spectaculairement commis aux États-Unis par des islamistes fanatiques, les débats publics se sont crispés sur un petit nombre d'idées reçues très négatives sur la religion, notamment son caractère violent, discriminant et menaçant. Les propos de l'empereur byzantin Manuel II Paléologue, que rapporte Benoît XVI, et dont le dialogue avec un érudit perse est traduit et commenté par Théodore Khoury, contribuèrent donc à alimenter ces controverses. Il faut dire qu'ils s'attaquaient à l'Islam et d'une manière « abrupte au point d'être pour nous inacceptable », disait pourtant finement le pape. Il les rapporte, étant manifestement fasciné par les questions de fond que soulève l'empereur sur les rapports entre la raison et la foi, qui lui sont chers.

Le centre du propos concerne en effet le rapport fondamental et juste entre raison et foi, sans lequel une religion peut dériver dans la violence. Le pape Benoît XVI rapporte notamment ces propos (et laissons de côté l'allusion à l'islam): « Ne pas agir selon la raison est contraire à la nature de Dieu ... Celui qui veut conduire quelqu'un vers la foi doit être capable de parler et de penser de façon juste et non pas de recourir à la violence et à la menace ... pour convaincre une âme douée de raison. » (p. 2) Ce dialogue entre érudits illustre un courant théologique ancien et profondément évangélique, soutenant que l'idée de contraindre quelqu'un à la foi par la violence physique contredit la nature même de Dieu et de la foi, de *toute* foi religieuse. En matière religieuse, lorsqu'il s'agit de convaincre ou de convertir, on ne peut s'attaquer aux personnes, c'est plutôt à l'esprit et à l'intelligence qu'il faut parler, décemment, élégamment, raisonnablement.

Le texte discute le grand problème des rapports entre la religion et la violence, qui prendrait sa source dans une conception erronée de Dieu le mettant au-dessus de tout, incluant la raison. Théologiquement, Dieu EST Raison, *Logos* et Verbe. Avant de revenir sur la réhabilitation de l'héritage hellénistique que tente de faire Benoît XVI dans son texte, réfléchissons sur cette question de la raison en contexte contemporain. En relation avec mon champ de recherche, la religion dans la sphère publique, cette discussion sur la raison donne à penser.

Elle attire l'attention sur plusieurs difficultés lorsqu'il s'agit d'aborder la question religieuse en lien avec la raison, dans l'ère contemporaine. D'une part, toute religion se voit grevée d'un soupçon d'irrationalité et, d'autre part, on assiste à la célébration paradoxale du critère selon lequel toute croyance est vraie si un individu la professe avec authenticité. Nous nous trouvons

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> VOYAGE APOSTOLIQUE DU PAPE BENOÎT XVI À MUNICH, ALTÖTTING ET RATISBONNE (9-14 SEPTEMBRE 2006), RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MONDE DES SCIENCES, DISCOURS DU SAINT-PÈRE, Grand Amphithéâtre de l'Université de Ratisbonne, Mardi 12 septembre 2006, p. 2.

ainsi face à trois grands types de mise en cause de la raison religieuse. 1) Depuis septembre 2001. la religion se trouve souvent réduite, plus que jamais auparavant, à une affaire proprement irrationnelle (« archaïque et dangereuse », disait Benoît XVI dans son dialogue postérieur avec Habermas)<sup>2</sup>. Le positivisme méprisant à l'égard de ce qui ne peut s'appuyer sur des faits vérifiables se trouve galvanisé, renforcé, du fait de la manifestation violente des religions. 2) Étant donnée l'anxiété collective créée par la vague de violences religieuses, la réception par l'opinion publique de questions concernant la religion est souvent irraisonnée, se crispant sur un petit nombre d'enjeux, le plus souvent identitaires et symboliques. L'opinion publique s'affole dès qu'il est question de religion. En toute justice, les problèmes soulevés ne concernent pas uniquement le terrorisme islamiste, mais aussi les controverses morales sexuelles au sein de l'Église catholique et d'autres religions. Qu'on pense aux abus sexuels auprès des enfants. 3) L'approche individuelle des droits de la personne se fonde surtout sur une raison pratique. Par conséquent, la foi ou la croyance se trouve validée si elle ne menace pas les droits d'autrui, peu importe la cohérence intellectuelle se confrontant aux grandes traditions et filiations de pensée qu'elle sous-tend. Le domaine du droit transforme considérablement le rapport commun aux religions, celles-ci se voyant évaluées surtout d'après leur respect des droits et non plus selon leur cohérence ou pertinence intellectuelle.

Si l'on revient à la réhabilitation de l'influence de la pensée grecque sur le christianisme que cherche à justifier Benoît XVI, celui-ci observe à juste titre que plusieurs courants théologiques du  $20^{\text{ème}}$  siècle ont contribué à affaiblir l'importance de la raison dans le discours sur la foi. Benoît XVI rappelle sur ce point l'importance du courant dit de « déshellénisation de la foi » qui jouit d'une large influence. Durant mes propres études en théologie, à Montréal, plusieurs professeurs participaient de ce courant, cherchant à renouer avec le sens sémitique et juif de la foi, qui ferait davantage place à la libération politique, à la corporéité, à la vie concrète, au Jésus historique, notamment sous l'influence de Von Harnack et de Bultmann. Benoît XVI défend vigoureusement le caractère constitutif de la philosophie grecque eu égard à la foi chrétienne : « Cet intime rapprochement mutuel ... qui s'est réalisé entre la foi biblique et le questionnement philosophique grec, est un processus décisif non seulement du point de vue de l'histoire des religions mais aussi de l'histoire universelle, qui aujourd'hui encore nous oblige. »

À la vérité, j'ai toujours senti un malaise lorsqu'on me mettait devant la nécessité de choisir entre l'un ou l'autre héritage culturel constitutif de la foi dans les Écritures. Pourquoi renoncer à l'un plutôt qu'à l'autre? La modernité savante aura permis de renouer avec une pluralité d'herméneutiques de la foi biblique, montrant la richesse des sources de la compréhension religieuse à travers les âges que la Bible a traversés sur une période de plusieurs milliers d'années. Le grand moment grec de cette histoire ne peut pas être simplement refoulé au profit d'un autre grand moment, d'autant que les Grecs ont fondé notre culture savante et intellectuelle. Benoît XVI a aussi l'élégance de reconnaître un autre grand moment de l'herméneutique de la foi, qui est celui de la modernité.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Jürgen Habermas et Joseph Ratzinger, *Raison et religion. La dialectique de la sécularisation*. Paris : Salvator, 2010, p. 71. Édition allemande, 2008.

À cet égard, il importe de s'attarder aux acquis de la modernité et aux défis qu'elle pose aux religions. 1) Si une opinion publique survoltée tend à disqualifier les religions, c'est aussi du fait de l'aversion contemporaine pour la violence et les guerres. Cette aversion est salutaire, même si l'époque moderne en a suscité de très cruelles! ; le procès des religions est un acquis essentiel de la modernité, car il contraint celles-ci à répondre de leur foi et à la réformer. 2) Si l'attention aux questions fondamentales s'est réduite dans la sphère publique, ce qui rend souvent difficile la reconnaissance de l'expert et de la vérité, cela renvoie néanmoins à un fonctionnement démocratique délibératif, au cœur duquel se trouve la liberté de conscience, chèrement acquise. Les religions n'ont donc comme seul moyen de convaincre que la vérité de la foi et son offre libre. 3) Si le droit et les tribunaux contemporains refusent de discuter des raisons d'une foi, mais s'en tiennent surtout à l'examen de la sincérité individuelle et de son respect des lois communes, l'engagement du droit pour l'intégrité, la liberté et le bien-être des personnes est indéniable. À ce titre, ne permet-il pas de protéger le respect de la liberté de conscience et de religion promu implicitement par les propos de l'empereur? Le droit affaiblit néanmoins l'autorité des religions tout en questionnant plusieurs de leurs vérités qu'elles croyaient jusqu'alors absolument raisonnables. Par exemple, la discussion entre érudits soulève la question de la liberté, mais qu'en est-il de l'égalité? Le principe d'égalité pose de redoutables questions à l'Église catholique contemporaine : entre hommes et femmes, entre personnes de différentes orientations sexuelles, entre religions.<sup>3</sup>

Que retenir du discours de Ratisbonne? Dieu n'est pas qu'amour, comme on le dit à tout venant. Des populations chrétiennes entières disent se nourrir à présent uniquement des préceptes ayant trait à l'amour : « Ma foi, disent ces millions de non pratiquants, se résume désormais à l'essentiel, c'est aimer Dieu et mon prochain. » Plusieurs milieux pastoraux, imprégnés du procès de la raison en religion, font d'ailleurs de l'amour, de l'émotion, de la psychologie et du bien-être le fondement de l'intervention, renonçant à discuter des raisons de la foi. Mais qu'en est-il du Dieu révélé à travers le génie grec? Dieu n'est pas qu'amour, il est aussi Raison. Il est Parole et Verbe à méditer.

\*Solange Lefebvre est titulaire de la chaire en gestion de la diversité culturelle et religieuse (avant 2015 Religion, culture et société), à la faculté de théologie et de science des religions de l'Université de Montréal, depuis 2003. Elle est formée en musique – Interprétation piano (1984), en théologie (Ph.D. 1992) et en anthropologie sociale (D.E.A., Paris, 1996). Elle dirige depuis 2008 plusieurs projets comparatifs sur la gestion de la diversité religieuse par les États, financés par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Elle a fondé et dirigé le Centre d'étude des religions de l'Université de Montréal, de 2000 à 2008, et fut reçue à la Société royale du Canada en 2011. Membre du comité des experts de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables et l'interculturalisme, elle travaille sur les courants socioreligieux contemporains, et se trouve régulièrement consultée sur les enjeux de diversité. Elle enseigne aussi en théologie et a travaillé sur les générations et la spiritualité, ayant publié par exemple le livre *Cultures et spiritualités des jeunes*. Elle compte près de 200 publications et agit

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Benoît XVI soulève indirectement cette question de l'égalité entre les cultures dans le livre cité précédemment, à l'intérieur de la section sur l'interculturalité. Ibid., p. 80.

fréquemment comme personne ressource dans les médias. Elle a notamment couvert le conclave de 2013 à Rome, pour la chaîne télévisée canadienne CTV.

Site web de la Chaire : www.gdcr.umontreal.ca

Page Academia: <a href="https://universityofmontreal.academia.edu/SolangeLefebvre/papers">https://universityofmontreal.academia.edu/SolangeLefebvre/papers</a>